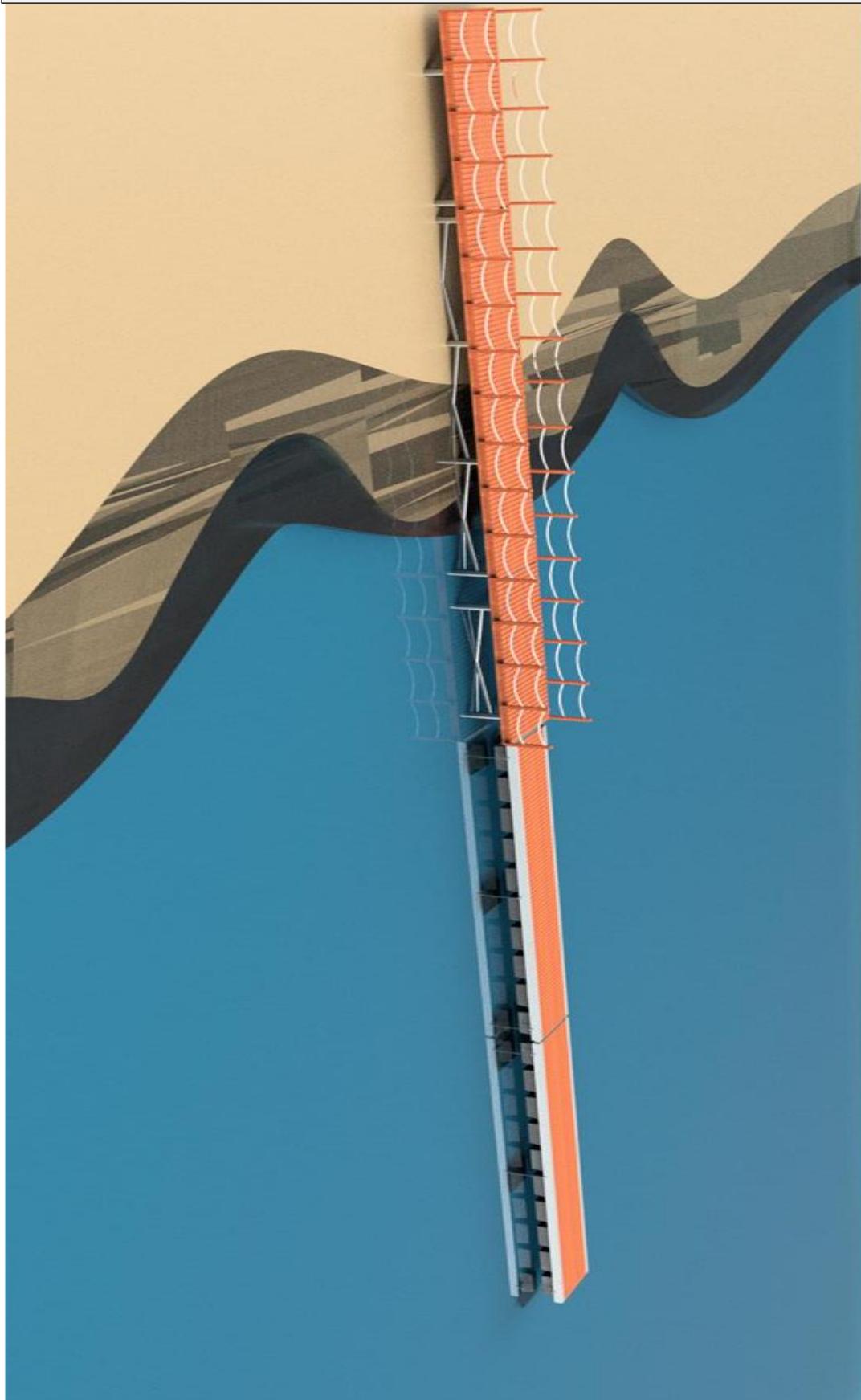


Projet d'extension du ponton sud de l'îlet Pinel.

Association des exploitants de l'îlet Pinel (loi 1901)



Projet d'aménagement de l'extension du ponton de l'îlet Pinel en partie sud

Les aléas climatiques, sont devenus depuis quelques années une problématique pour le débarquement et l'embarquement des passagers de l'îlet Pinel. Depuis 2 ans, et en particulier pendant la pleine saison estivale, le ponton actuel ne permet plus de débarquer des passagers. Pour s'adapter et palier à ces changements, les professionnels ont dû réaliser des installations de fortune pour permettre un accès aux visiteurs. Toutefois, ces adaptations ne permettent pas dans le temps, de satisfaire à la sécurité des passagers ni de celle des navires transports de passagers. A chaque utilisation de ces aménagements, nous frisons l'incident voire l'accident avec les passagers. De plus, il engendre une perte de qualité d'accueil des passagers par ces aménagements pittoresques, fait en toute urgence, pour garantir une pérennisation de l'économie de tous les professionnels et un accès permanent aux visiteurs.

Notre association, « les exploitants de l'îlet Pinel », représentant l'ensemble des acteurs professionnels de cet îlet, sollicitons les services de l'État et plus particulièrement le Conservatoire du littoral pour la partie terrestre, et la Réserve Naturelle Nationale de Saint-Martin pour la partie marine, afin d'étudier un projet d'extension du ponton existant et localisé au sud de l'îlet.

Nous avons tenu à nous impliquer dans la préservation de l'environnement en imposant un cahier des charges strictes à l'entreprise réalisant les travaux :

- Afin de dénaturer le moins possible le caractère paysager de l'îlet Pinel, nous avons choisi deux parties de ponton flottant amovible, qui permettront d'adapter la longueur du ponton en fonction de la progression du sable vers le sud ;
- Pour la préservation des herbiers et des coraux, nous avons demandé la pose d'un barrage pour limiter au mieux, toute projection de dépôts et de particules dans l'eau générant une turbidité ;
- Utilisation de matériel manuel notamment pour les coupes des aciers en surface plutôt que l'usage d'outils mécaniques générant des nuisances sonores ;
- Fait le choix de l'économie circulaire en utilisant pour la construction des pontons fixes et flottants, des matériaux déjà utilisés en particulier pour les métaux ; les pontons flottants qui seront utilisés dans le cadre de ce projet, sont issus d'une ancienne marina qui a renouvelé ses quais à la suite de l'ouragan IRMA ; nous précisons que ces matériaux ne présentent pas de défaut et qu'ils satisferont aux exigences à la fois structurelle et esthétique ; de ce fait, ces matériaux présentent une faible empreinte carbone dans le cadre de leur nouvel usage.

Projet d'aménagement de l'extension du ponton de l'îlet Pinel en partie sud
Présentation de l'évolution du banc de sable de l'îlet Pinel en période de basculement du sable vers le sud de 2021 à ce jour.



Projet d'aménagement de l'extension du ponton de l'îlet Pinel en partie sud



Projet d'aménagement de l'extension du ponton de l'îlet Pinel en partie sud



Début du ponton

Au travers de ces photos satellites (dates non maîtrisées), nous constatons depuis deux à 3 ans, une amplification d'un transfert de sable de la partie ouest vers la partie sud de l'îlet.

Ce projet d'aménagement d'infrastructure, propose une extension du ponton actuel, avec une partie fixe et une partie flottante amovible. Cette extension prend en considération la dernière progression de mouvement de sable. L'extension proposée permettra d'assurer pendant cette période, un accès au ponton pour débarquer et embarquer tout passager dans des conditions de sécurité optimale.

Pour l'aspect esthétique, les parties de ponton flottant seront installées au fur et à mesure de la progression du sable vers le sud de l'îlet. Ainsi, il n'apparaîtra pas une longueur de ponton inutile aux risques de dénaturer le caractère paysager du site.

Projet d'aménagement de l'extension du ponton de l'îlet Pinel en partie sud Zone des travaux envisagés.



Le point 1, correspond à la zone de sable en mai 2023 (image satellite récente indisponible) délimité par la ligne rouge. En juin 2024, cette délimitation s'est déplacée vers le sud de 25 à 30 mètres, couvrant ainsi, la totalité du ponton fixe actuel et le rendant complètement inutile.

Le point 2, correspond à la présence des herbiers marins (phanérogames marines) délimité par la ligne violet. Les herbiers étant l'habitat des tortues marines vertes, les herbiers sont donc protégés au même titre que cette espèce de tortue.

Le point 3, correspond à la présence de récifs coralliens, délimité par la ligne jaune. Les récifs coralliens étant l'habitat des tortues marines imbriquées, les récifs coralliens sont donc protégés au même titre que cette espèce de tortue.

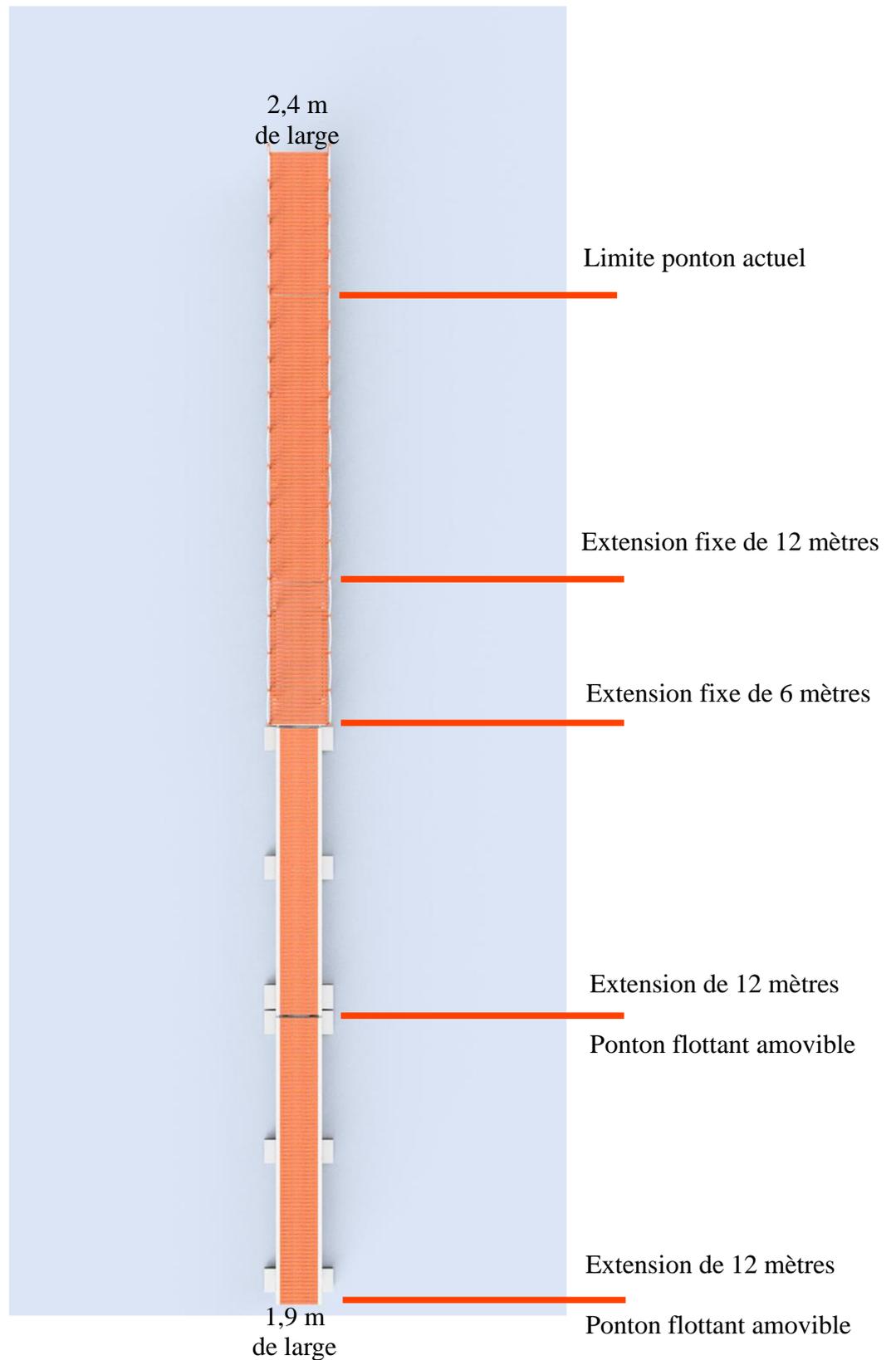
Le point 4, correspond à la future zone de travail, zone de prolongement du ponton actuel d'une longueur de 42 mètres (tous les pontons présents).

Le projet d'extension du quai ne dépassera pas le trait bleu et ne touchera donc pas les zones sensibles 2 et 3. Aucun travaux ne sera prévu dans ces deux zones. Les habitats seront donc préservés pendant les travaux.

De plus, les navires accosteront toujours du côté gauche du ponton, limitant ainsi les risques de collisions vers la zone 3, correspondant aux récifs coralliens.

Projet d'aménagement de l'extension du ponton de l'îlet Pinel en partie sud

Vue du dessus du projet d'extension du ponton.



Projet d'aménagement de l'extension du ponton de l'îlet Pinel en partie sud

La conception.

Le projet consiste à la fabrication et pose d'un ponton sur pieux dans la continuité et au même niveau que l'existant sans toutefois être solidaire de celui-ci. D'une partie flottante amovible pour étendre le ponton avec le basculement important du sable vers le sud de l'îlet.

L'ensemble du dispositif sera revêtu d'un habillage en bois pour plus d'esthétisme.

Ponton fixe

Une première partie fixe.

D'une longueur de 12 mètres de long sur 2,4 mètres de large (largeur initiale conservée), la structure sera montée sur 8 pieux de 250mm de diamètre, en acier avec béton scellés dans le sol. Ces poteaux seront ancrés au sol par carottage et complétés par un scellement « chimique sous-marin ». Les 8 pieux sont reliés ensemble par des tubes aciers croisés sur chaque poteau.

Pour éviter toute électrolyse et préserver les matériaux l'ensemble de la structure du ponton sera équipés d'anodes.



Le plancher sera en bois et de ce fait, antidérapant ce qui permettra d'éviter toute chute liée aux glissades.

Deuxième partie fixe.

Au vu de la dureté probable du substrat, il sera plus facile de prévoir une extension de 6 mètres construit à l'identique à la première partie, qui en cas de difficultés, ne sera pas installée. Elle sera posée sur 4 poteaux.

Garde-corps.

Il sera installé de part et autre du ponton fixe, des garde-corps munis de cordages permettant d'éviter toute chute à la mer.

Projet d'aménagement de l'extension du ponton de l'îlet Pinel en partie sud

Technique de pose des poteaux fixes.

Sur les zones des îlets et dans les lagons, le sol est généralement constitué d'un fond sableux, d'une épaisseur aléatoire suivant les zones ; en dessous de celui-ci, la présence d'un grès de plage (roche sédimentaire de la zone littorale) qui en fait un substrat dur. *L'occupation du domaine public maritime impose que les infrastructures installées soient démontables. Nous garantissons que l'ensemble des poteaux installés pourront être retiré à la demande.*

L'installation des poteaux est répartie est 6 étapes :

- 1- Un carottage est réalisé sur 3 à 5 cm de profondeur au diamètre du pieux (250 mm de diamètre). Ce carottage permettra de venir positionner le pieux à son emplacement et assurera la mise en place de l'étanchéité (étape 6).
- 2- Un perçage de quatre trous est réalisé, d'un diamètre 32 et de 20 cm de profondeur dans l'empreinte réalisée à l'étape 1.
- 3- Il est fixé à l'aide d'un scellement chimique, les quatre fers à béton de diamètre 32 qui viendront dépasser au-dessus de l'eau à une hauteur de 1 m dans l'attente de la Coupe définitive.
- 4- Le tube acier de diamètre 250 mm est positionné dans l'empreinte prévue à l'étape 1, avec les quatre fers à béton qui se retrouve donc au centre de ce cylindre. Le tube acier dépassera lui aussi d'environ 1 m au-dessus de la surface de l'eau en attendant sa coupe définitive.
- 5- Il est réalisé une aspiration d'eau et de sable qui se trouvent à l'intérieur du cylindre. Cette manipulation permet d'assurer une étanchéité au fond du cylindre. Le refoulement de l'eau et du sable sera réalisé dans la zone de travail fermée par le barrage. Le barrage permettra de contenir la turbidité de l'eau.
- 6- Il est réalisé un coulage de résine sous-marine dans le fond du cylindre d'environ 2 litres. Cette résine permettra d'assurer une parfaite étanchéité de l'intérieur du tube.
- 7- Il est réalisé la coupe des tubes acier et des fers à béton à la hauteur de pose du ponton. Ces opérations de coupes seront réalisées par un chalumeau oxycoupeur pour éviter de générer de fortes nuisances sonores et de troubler la tranquillité des animaux, en particulier l'avifaune.
- 8- Un coulage d'un béton fibré qualité "Marine" (XS2) est réalisé.
- 9- Il est réalisé la pose des éléments de contreventement (tubes croisés sur les poteaux) et des anodes réparties sur l'ensemble de la structure.
- 10- La passerelle est posée et fixée sur les poteaux.

Projet d'aménagement de l'extension du ponton de l'îlet Pinel en partie sud

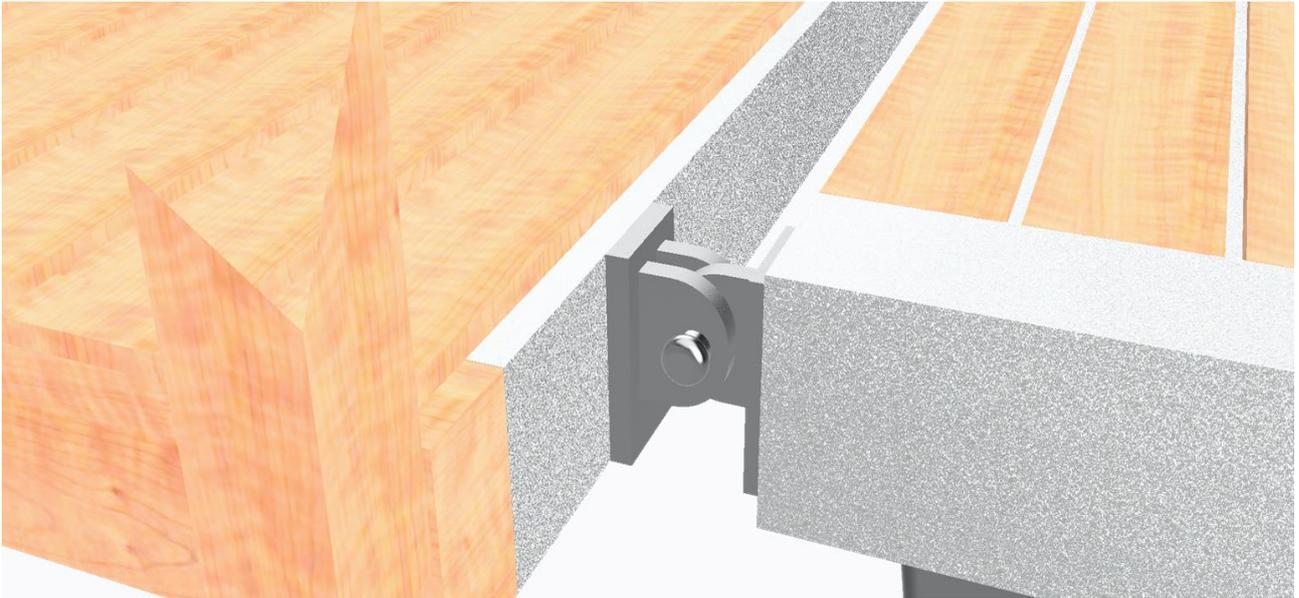
Ponton flottant.

Une partie flottante.

Un ponton flottant de 12 mètres de long sur 1,9 mètres de large sera installé à la hauteur du ponton fixe.

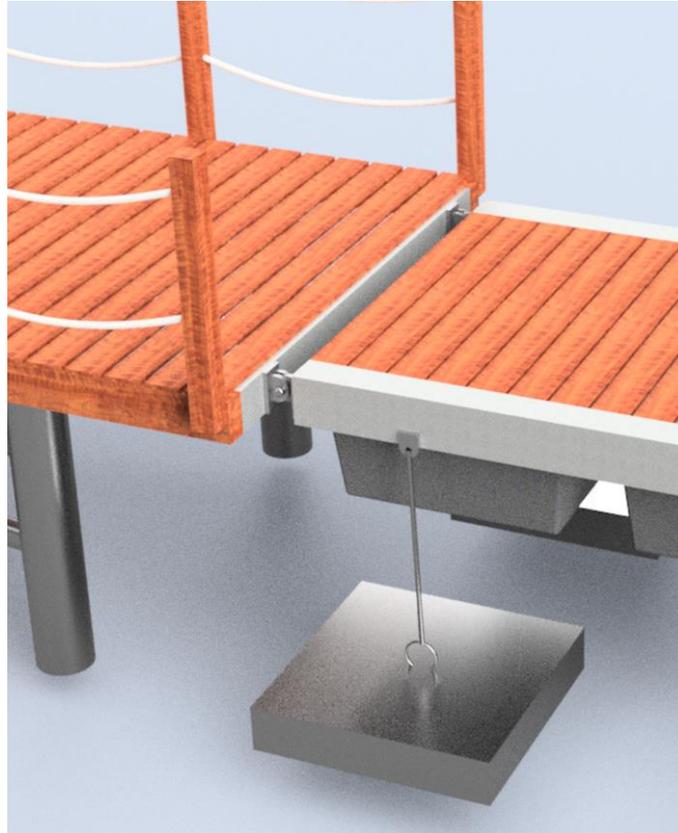
L'ensemble de sa flottabilité est assuré par 30 flotteurs. Le ponton sera revêtu d'un habillage en bois sur le plancher, à l'identique du ponton fixe. La partie flottante sera reliée par une solide articulation permettant un mouvement exclusivement vertical.

Pour permettre l'accostage des navires, le ponton sera équipé de 6 taquets.



Projet d'aménagement de l'extension du ponton de l'îlet Pinel en partie sud

L'ensemble du ponton sera relié par 6 corps morts de 800 Kg chacun (poids terrestre). Le ponton sera en tension permanente avec ses corps morts, assurant ainsi une faible mobilité de celui-ci. Les corps morts seront posés verticalement au ponton. Ils seront enfouis dans le sable ce qui permettra d'éviter tout heurt avec les embases des navires. Le sable aspiré, sera reversé sur les corps morts. Le choix de cette technique permettra une plus grande stabilité du ponton permettant de limiter les risques de chutes par les passagers.



Une deuxième partie flottante sera installée lors des travaux d'extension du ponton. Toutefois, les deux pontons flottants seront retirés et installé un par un au fur et à mesure que le sable progresse vers le sud de l'îlet.

Garde-corps.

Il sera installé du côté droit des deux pontons flottants, des garde-corps munis de cordages permettant d'éviter toute chute à la mer.

Maintenance et entretien des pontons.

Une maintenance annuelle sera réalisée pour contrôler l'ensemble des installations, le changement des anodes et de tout autre élément usé ou défectueux. Lors d'évènements météorologiques défavorables, et si les pontons flottants sont présents, il sera prévu le démontage des pontons flottants et réalisé sous un délai de 24 heures pour une mise à terre par grutage.

Projet d'aménagement de l'extension du ponton de l'îlet Pinel en partie sud

Préservation de l'environnement et sensibilisation.

Durant les travaux.

Pour limiter les impacts sur l'environnement et dans un objectif de préservation des milieux marins, il sera pris des mesures de protection durant les travaux sous-marins. Bien que les travaux se dérouleront sur des substrats essentiellement sableux, l'ensemble de la zone des travaux sera fermé avec un barrage muni d'une bâche imperméable allant de la surface jusqu'au fond du substrat. Ce dispositif permettra de contenir la turbidité de l'eau et plus généralement toute matière en suspension générées par les travaux ou les plongeurs, et garantira une clarté de l'eau à l'extérieure de cette zone.

Il sera également privilégié, l'utilisation d'outils manuels plutôt que mécanique, lors des travaux à la surface pour limiter tout dérangement de faune et de l'avifaune en particulier.

Sensibilisation des visiteurs.

L'îlet Pinel, classé en réserve naturelle pour la partie marine et une partie terrestre, attire de nombreux visiteurs. Pour mieux encadrer les passagers débarquant sur l'îlet, de nombreux supports de sensibilisation des usagers existent déjà. Cependant, il sera installé un panneau d'information sur le ponton pour marquer l'entrée de ce patrimoine à préserver. Ce panneau sera dédié à la sensibilisation du public en particulier sur les bons comportements à adopter pour préserver la faune et la flore terrestre de l'îlet mais également la partie marine. Il sera créé en partenariat avec le Conservatoire du littoral et la Réserve Naturelle Nationale avant toute publication et installation sur le ponton.

Présentation de l'établissement de travaux sous-marin.

La société Kuka Divers est dûment enregistrée comme établissement réalisant des travaux sous-marins. Elle a réalisé avec succès en janvier 2024, son audit de certification lui permettant d'exercer cette activité.

Les équipements de Kuka Divers.

Un navire de travail SNOOK, immatriculé au quartier de Pointe-A-Pitre. Il permet le transport du personnel et l'acheminement des matériaux.

Il est équipé :

- Une centrale hydraulique ;
- Un compresseur à air gros débit (équipements nécessaires et obligatoires à la sécurité des scaphandriers).

La mise en travaux.

Pour le chantier de l'extension du ponton de l'îlet Pinel, 6 personnes de l'entreprise Kuda Divers seront mise à disposition. Ils possèdent tous les qualifications nécessaires pour cette activité professionnelle. Durant le chantier, l'ensemble du personnel portera ses équipements individuels et plus généralement, tout matériel obligatoire dédiée à cette activité.

La prise en compte de l'environnement.

L'entreprise Scuba Divers est consciente du classement de l'îlet en réserve naturelle. Par conséquent, toutes les mesures seront prises pour limiter toute atteinte sur les milieux marins. De plus, l'ensemble des équipements utilisés seront à faibles émissions sonores pour minimiser la perturbation de la faune marine. Pour préserver et protéger au mieux les écosystèmes à proximité de la zone de travaux, il sera mise en place des barrages

Projet d'aménagement de l'extension du ponton de l'îlet Pinel en partie sud

flottants anti-suspension, qui permettront de réduire la turbidité de l'eau et plus généralement, toute matière en suspension générée par les forages sous-marins.